

# Production horticole

Ce BTSa forme les élèves à la gestion d'une exploitation horticole, de la mise en œuvre de productions en pleine terre ou sous abri à la mise en marché. Les élèves acquièrent des connaissances et des compétences techniques dans la mise en place et la conduite de culture de fleurs, de fruits, de légumes ou encore d'arbres d'ornements. Ils ou elles sont capables d'adapter la production en fonction des exigences de la clientèle, du marché et des contraintes de l'exploitation. La maîtrise des processus de production (multiplication des plantes, fertilisation, travail du sol, récolte...) est importante. Il faut apprendre à faire des choix d'itinéraires techniques, des choix technico-économiques en tenant compte du respect de l'environnement et à suivre simultanément différentes productions. L'utilisation des agroéquipements et leur maintenance, des connaissances techniques sur les systèmes d'irrigation et les systèmes automatisés employés dans la production horticole sont indispensables.

Les titulaires de ce BTSa sont capables de mener des protocoles d'expérimentations et d'en analyser les résultats, de formuler des conseils, d'animer et d'encadrer une équipe.

## Débouchés

Après quelques années d'expérience, le titulaire du BTSa peut être responsable de culture alimentaire (légumes et/ou fruits) ou non-alimentaire (pépinière et/ou floriculture).

Il ou elle peut s'orienter dans le secteur de la distribution en devenant, par exemple, technico-commercial.e (vente de plantes, de fleurs, de produits phytosanitaires etc.).

Selon les organismes (chambre d'agriculture, groupements de producteurs etc.), il ou elle peut devenir agent ou agente de développement, conseiller ou conseillère horticole ou encore technicien ou technicienne d'expérimentation.

### Métiers accessibles :

- Arboriculteur ou arboricultrice ;
- Chef ou cheffe de cultures légumières ;
- Horticulteur ou horticultrice ;
- Maraîcher ou maraîchère.

## Accès à la formation

- Bac pro Productions horticoles ;
- Bac pro Aménagements paysagers ;
- Bac techno STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTSa correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

## Programme

Domaine et Module	Horaire global sur les 2 ans
<b>Projet personnel de formation et professionnel :</b> - M11 - Accompagnement au projet personnel	87h
<b>DOMAINE COMMUN</b>	
<b>Ouverture sur le monde :</b> - M21 - Organisation économique, sociale et juridique	87h
- M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
- M23 - Langue vivante	116h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24h
- M31 - EPS	87h
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>	
<b>Traitement des données et informatique :</b> - M41 - Traitement des données	72h30
- M42 - Technologies de l'information et du multimédia	43h30
<b>Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel :</b> - M51 - Marchés, filières et territoires	72h30
- M52 - Pilotage de l'entreprise horticole	72h30
- M53 - Fonctionnement des agrosystèmes horticoles	290h
- M54 - Conduite d'expérimentation	29h
- M55 - Conduite de processus de productions horticoles	203h
- M56 - Génie des équipements horticoles	87h
- M57 - Organisation de travail et gestion des ressources humaines	58h
- M61 - Stage(s)	12 à 16 sem
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150h
- M71 - Module d'initiative locale (MIL)	87h

L'obtention du BTSa équivaut à 120 crédits (ECTS).

L'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

**1<sup>er</sup> groupe**, épreuves organisées en fin de formation :

- Expression française et culture socio-économique, coeff. 6
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnelle, coeff.12

**2<sup>e</sup> groupe**, épreuves évaluées en cours de formation (CCF) :  
Communication, coeff. 3, Langue vivante, coeff. 3,  
Traitement des données et informatique coeff. 3, Analyse  
d'un bassin de production, pilotage de l'entreprise horticole,  
coeff. 2, Fonctionnement d'un agrosystème horticole,  
conduite d'un processus de production horticole,  
organisation et gestion des ressources humaines, coeff. 7,  
EPS, coeff. 3 (points > 10), MIL, coeff. 3 (points > 10)

## Descriptif des matières

### Enseignement scientifique et technique lié au secteur professionnel :

- **Marchés, filières et territoires** : Situation et dynamique des marchés de l'horticulture ; les grandes caractéristiques des entreprises et leurs évolutions ; le bassin de production (acteurs, points forts et points faibles d'un territoire) ; cadre juridique et institutionnel européen et international, etc.
- **Pilotage de l'entreprise agricole** : Outils, méthodes et références nécessaires à la compréhension globale du fonctionnement de l'entreprise horticole dans son environnement. Par exemple : utiliser les outils de gestion pour élaborer un diagnostic économique et financier, etc.
- **Fonctionnement des agrosystèmes horticoles** : Connaissances biologiques et écologiques pour analyser le fonctionnement d'agrosystèmes horticoles dans un contexte d'agriculture durable. Par exemple : fonctionnement d'agrosystèmes de plein air et sous-abri, démarche de développement durable, etc.
- **Conduite d'expérimentation** : Protocole expérimental, collecte et analyses de données, démarche statistique pour interpréter, valider et utiliser les résultats, etc.
- **Conduite de processus de productions horticoles** : les principales espèces horticoles ; les différents processus de production ; outils et méthodes de diagnostic pour évaluer le processus de production et formuler des améliorations et des évolutions durables, etc.
- **Génie des équipements agricoles** : Electricité, mécanique des fluides, système hydraulique et grandeurs physiques qui leurs sont associées ; choix et mise en œuvre d'un système ; utilisation des matériels et équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, etc.
- **Organisation du travail et gestion des ressources humaines** : Elaboration d'un planning d'activités pour la conduite d'un chantier ; prévisions des besoins en main d'œuvre et encadrement d'équipe ; droit du travail, etc.
- **Module d'initiative locale (MIL)**. Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières, ou encore une étude technico-économique, etc.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent l'acquisition de compétences ou de connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude.
- **Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel** doit aider le ou la candidate à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

## Stages

12 à 16 semaines de stage (dont 4 semaines consécutives minimum en 1<sup>re</sup> année) complètent la formation.

## Poursuites d'études

Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- Second **BTSA** en un an ;
- **Certificat de spécialisation (CS)**. Exemples :
  - Responsable technico-commercial en agrofournitures ou Responsable technico-commercial en agroéquipements, CFPPA - UFA du Paraclet, Cottenchy.
- **Licence professionnelle**. Exemples :
  - Agronomie, agro écologie et développement durable, UFR des sciences de l'UPJV à Amiens;
  - Management et développement économique des entreprises agricoles, IUT de Laon.
  - Gestion de la santé des plantes, UFR des sciences de l'université d'Angers
- **Licence**. *Eventuellement, par exemple* :
  - Mention sciences de la vie et de la terre, parcours écologie ou parcours productions végétales et industries agroalimentaires
- **Classe préparatoire scientifique** post BTS(A)-DUT au Lycée agricole du Paraclet, Cottenchy. Cette formation prépare en un an aux concours C des écoles d'ingénieurs en agronomie, comme AgroParisTech ou Agrocampus-Ouest (voir la liste des écoles sur [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)).
- **Ecole d'ingénieurs**. Exemple :
  - UniLaSalle campus de Beauvais. Après examen du dossier et entretien, entrée en 2<sup>e</sup> année pour les titulaires d'un BTSA.

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En apprentissage** :
  - Lycée horticole (avec le CFA agricole et horticole de l'Oise), Ribécourt-Dreslincourt (60).

## en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

### Consultez les documents de l'ONISEP :

*En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) :* Guides «Entrer dans le sup - Après le bac», «Après le bac pro», «Après un bac + 2».

*Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :*

- Dossiers « Après le bac, le guide des études supérieures », « Les écoles d'ingénieurs », « Classes prépa », « Quels métiers demain? » ; « Entreprendre » ,
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » .

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**